

5 BONNES RAISONS DE S'ENGAGER AVEC FERVAM



FERVAM
FILIERE ENGAGÉE POUR LE RECYCLAGE
ET LA VALORISATION DES MENUISERIES

FERVAM, UNE FILIERE ENGAGEE POUR LE RECYCLAGE DES MENUISERIES VITRES EN BOUCLE FERMEE.

- En 2019, le comité d'experts UFME rédigeait la Charte des bonnes pratiques du traitement des fenêtres déposées en France en vue de leur valorisation et du développement du recyclage en boucle fermée (les matières recyclées obtenues sont incorporées dans des fenêtres neuves sans être dépréciées dans des produits de moindre qualité).
- Depuis 2021, la marque FERVAM (Filière Engagée pour le Recyclage et la Valorisation des Menuiseries), propriété de l'UFME, est adossée à la Charte.
- Selon la dernière étude du marché de la fenêtre en France, près de 8 millions de fenêtres sont posées dans le cadre de travaux de rénovation sur une seule année. Le gisement de fenêtres déposées étant important, la valorisation de ces menuiseries en fin de vie est indispensable.

FERVAM, LA MARQUE DE TOUS LES ACTEURS DU RECYCLAGE DES FENETRES.



- La marque FERVAM est réservée aux signataires de la Charte UFME d'engagement pour le recyclage des menuiseries en fin de vie. La Charte est un engagement volontaire et gratuit ouverte à chacun des acteurs sans condition d'adhésion à l'UFME, intervenant dans la valorisation des menuiseries déposées : fabricants de fenêtres, installateurs, entreprises de valorisation des déchets (collecte, démantèlement, préparation des matières pour recyclage vers la fenêtre), fabricants de composants de fenêtres avec matières recyclées (profilés PVC, verre, quincailleries...).
- La Charte indique les bonnes pratiques à mettre en place par chaque acteur de la filière : collecter les menuiseries déposées sans les mélanger à d'autres déchets et sans casser le vitrage, démanteler les fenêtres et orienter les matières séparées vers le recyclage, utiliser les matières recyclées dans la fabrication de nouvelles fenêtres.
- Une centaine de signataires sont mobilisés dans un esprit collectif et collaboratif permettant une mise en relation entre les différents opérateurs du recyclage en boucle fermée. Un suivi trimestriel des volumes globaux des quantités de menuiseries collectées et de matières recyclées est assuré par l'UFME permettant aux signataires d'avoir une visibilité sur leurs activités et la progression de leurs engagements.

FERVAM, LA MARQUE POUR COMMUNIQUER, METTRE EN LUMIERE VOTRE IMPLICATION.



- FERVAM est une marque, un logo à utiliser dans toutes vos communications (print, web, réseau sociaux) pour mettre en avant la démarche environnementale de votre entreprise et votre implication en tant qu'acteur du recyclage des fenêtres.
- FERVAM est centrée sur le recyclage de la fenêtre dans le cadre plus général de la REP bâtiment concernant tous les déchets du bâtiment. FERVAM garde toute sa place pour les entreprises qui s'impliquent dans la filière spécifique du recyclage des fenêtres en boucle fermée. L'UFME est associé fondateur de l'éco-organisme dédié au Bâtiment : Valobat et veille à y promouvoir les principes du recyclage des fenêtres en boucle fermée.

FERVAM, UNE MARQUE QUI A DU SENS.



- Le recyclage est une nécessité écologique comprise par tous, professionnels et grand public : stopper l'enfouissement des déchets et les nuisances associées, économiser les matières premières et préserver les ressources naturelles, économiser l'énergie nécessaire à fabriquer de nouvelles fenêtres en y intégrant les matières recyclées et donc réduire les émissions carbone et limiter le réchauffement climatique. Le développement du recyclage des fenêtres en boucle fermée contribuera à atteindre les exigences et objectifs de la nouvelle réglementation environnementale RE2020 des bâtiments concernant notamment la diminution des émissions carbone de la construction ($I_{c,construction}$).
- Le recyclage participe à l'économie circulaire avec la création d'emplois locaux pour traiter et valoriser les déchets. Les déchets du Bâtiment sont nos emplois, nos ressources.
- L'engagement dans la Charte marque l'intérêt de l'entreprise aux enjeux du développement durable, aux préoccupations sociales et environnementales et s'intègre dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale ou Sociale des Entreprises).
- Le recyclage en valorisant au mieux les menuiseries en fin de vie diminue le coût de la gestion des déchets et donc devrait limiter l'éco-contribution payée aux éco-organismes par les metteurs sur le marché dans le cadre de la REP bâtiment.

FERVAM, UNE MARQUE DE L'UFME (SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA FILIERE PORTES & FENETRES FABRIQUEES EN FRANCE).



- FERVAM est une marque de l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries), Syndicat professionnel représentatif de la filière Portes & Fenêtres fabriquées en France. Ses adhérents représentent 60% du marché national. L'UFME c'est aussi un syndicat qui couvre toute la filière avec ses adhérents extrudeurs gammistes, fabricants assembleurs, installateurs, recycleurs et professions associées.
- Les signataires de la charte sont mis en avant et valorisés par l'UFME, via des communiqués de presse rédigés en fonction de l'actualité, des posts sur les réseaux sociaux et via le site ufme.fr. La liste des signataires, une carte les localisant et une carte identifiant les différents points de collecte sont accessibles sur le [site ufme.fr](http://site.ufme.fr) ([rubrique développement durable](#)) où plusieurs documents sont également mis à disposition des professionnels de la filière Portes et Fenêtres et des acteurs du recyclage.
- Les signataires de la charte ont accès au Groupe de Travail Environnement de l'UFME bénéficiant ainsi des informations réglementaires, technologiques et du suivi des travaux collectifs initiés par l'UFME concernant les menuiseries et l'environnement.

VOTRE CONTACT :

Maelenn ROUGIÉ

UFME

Chargée de mission Environnement

Tél. : 06 79 87 13 51

m.rougie@ufme.fr